



A l'image des versants de ces montagnes au-dessus de Nendaz, la nouvelle loi valaisanne sur le tourisme comporte plusieurs zones d'ombre, d'après Sébastien Epiney, le directeur de Nendaz Tourisme.

Les zones d'ombre de la nouvelle loi

Sébastien Epiney, directeur de Nendaz Tourisme, n'est pas d'accord avec plusieurs points de la nouvelle loi sur le tourisme en Valais.

EMMANUEL MANZI

En tant que coordinateur de l'opposition que manifestent Ovronnaz, Veysonnaz et Nendaz, vous déplorez notamment un oubli paradoxal...

Oui, les propriétaires de résidences secondaires provenant de l'extérieur du Valais seront

soumis à la nouvelle taxe touristique d'hébergement, la TTH, mais, paradoxalement, le décompte de leurs nuitées, plus de quatre millions, n'est pas pris en compte!

Cela rend plus difficile la constitution des régions?

Oui, car seules les nuitées commerciales découlant des hôtels et des locations seront comptabilisées. Conséquence: Ovronnaz, Veysonnaz ou Nendaz (700 000 nuitées dont 400 000 commerciales) sont pénalisées. Certaines auront du mal à se constituer en région.

Mais ces communes sont des exceptions, non?

Pas vraiment. Toute la plaine,

villes comprises, est concernée et éprouvera des difficultés à rejoindre une région touristique.

Ne voyez-vous aucune parade?

Si, Nendaz discute avec Veysonnaz pour constituer une région touristique cohérente.

Vous reprochez notamment à la nouvelle loi de ne pas tenir compte de toutes les formes



«Il est injuste que la nouvelle loi ne tienne pas compte de la clientèle journalière.»

Sébastien Epiney
Directeur de Nendaz Tourisme

de tourisme en vue de la constitution des régions...

Il est injuste que la nouvelle loi ne tienne pas compte de la clientèle journalière. Dénier l'importance des excursionnistes du ski et des bains me paraît absurde.

Vous jugez donc discutables les critères de constitution d'une région...

Exactement. De plus, la marque

internationalement reconnue est une exigence qui ne correspond pas à grand-chose. Pour moi, seule la destination de Zermatt, avec la marque «Matterhorn», peut se targuer d'un tel critère.

Vous demeurez sceptique sur la constitution des régions...
Leur mise en place va poser des problèmes. Si une région constituée refuse l'adhésion d'une commune, pour des raisons de cohérence par exemple, l'Etat, selon la nouvelle loi, pourra retirer la reconnaissance de cette région touristique...

La liberté donnée aux communes serait à double tranchant...

Le nouveau système de financement devrait théoriquement générer plus de moyens financiers. Mais il ne donne aucune garantie. Car pouvons-nous penser sérieusement que les différentes communes d'une même région s'entendront facilement pour fixer un montant de base identique et suffisamment élevé (entre 10 et 30 francs le m² de la surface louée) en période de crise économique alors qu'elles se montraient frileuses jusqu'ici?

La taxe de promotion touristique, la TPT, génère aussi des inégalités...

Les entreprises s'affranchissent déjà de la TPT si elles sont installées sur la cinquantaine de communes qui l'ont instaurée. Contrairement aux entreprises implantées sur les communes qui versent un montant de substitution. Cette inégalité de traitement continuera d'inciter les entreprises à déménager leur siège social. C'est le manque de courage politique qui n'a pas permis d'introduire une taxe à laquelle auraient été assujetties toutes les entreprises du canton.

Enfin, cette nouvelle loi a-t-elle du bon pour vous?

Oui, Promo Valais est une bonne idée. Il faut cependant lui donner de la substance, par exemple 20 millions au lieu des 10 millions prévus pour que le tourisme valaisan soit compétitif sur le plan international. Sinon, je salue l'instauration de la TTH qui abaissera les coûts administratifs et la concrétisation, enfin inscrite dans la loi, d'un observatoire cantonal du tourisme.

Suisse

Hôtellerie: le ralentissement a été manifeste

L'activité des hôtels et des restaurants suisses a connu un net ralentissement au cours du troisième trimestre, comme le montre l'enquête trimestrielle que le Centre de recherches conjoncturelles de l'EPFZ a effectué pour le compte de GastroSuisse. La hausse du chiffre d'affaires a reculé de 3% à 1,6%, soit le taux de croissance le plus faible depuis deux ans. Les prévisions pour le quatrième trimestre font état d'une nouvelle diminution des ventes. Un tiers des établissements interrogés se prépare à cette perspective, alors que 20% d'entre eux prévoient une progression. Les hôtels se montrent plus pessimistes que les restaurants. mh

Un étage de plus et non deux à l'Hôtel Beaulac

L'Hôtel Beaulac, à Neuchâtel, envisage de s'agrandir. Toutefois, comme l'a révélé le quotidien «L'Express», c'est un étage supplémentaire et non deux qui pourrait être éventuellement construit, ceci pour «des raisons à la fois urbanistiques et politiques». Pour Tourisme neuchâtelois, deux étages auraient été préférables, car, comme le dit son directeur, Yann Engel, faute de places, son office doit «à longueur de journée, loger des gens ailleurs que dans le canton». mh

Collaboration entre stations du Jura vaudois



Les offices du tourisme de Saint-Cergue, du Balcon du Jura et de la Vallée de Joux ont décidé de se rapprocher de leurs sociétés de remontées mécaniques pour mettre sur pied la promotion et la vente d'abonnement de ski. A l'achat d'un abonnement pour la saison 2008/2009, chaque remontée mécanique remettra, gratuitement, deux cartes journalières pour les stations de ski voisines du Jura vaudois. Cette action, intitulée «Bienvenue chez mes voisins du Jura vaudois», fait suite au manque de neige constaté ces deux derniers hivers, notamment dans la Vallée de Joux et à Vaulion. mh

Monde

Le tourisme mondial s'est ralenti

L'activité du tourisme international s'est nettement ralentie sous l'effet de la crise financière, a constaté l'Organisation mondiale du tourisme (OMT). L'an prochain, la croissance devrait se limiter à 2%. Après quatre années fastes, «le tourisme vit un des plus sévères revers de son histoire», a indiqué l'OMT. Et d'ajouter: «Les perspectives pour 2009 sont inquiétantes, nous ne prévoyons pas de reprise au premier semestre.» Les voyages d'affaires sont particulièrement affectés par ce ralentissement, les entreprises révisant leurs budgets et le nombre de séminaires et de conférences. ats/mh

EST: un bachelors pour le tourisme

La formation bachelors mise en place à l'EST de Sierre le montre bien: les métiers du tourisme sont en pleine mutation.

GENEVIÈVE ZUBER

L'Ecole suisse de tourisme (EST) est en train de faire le grand saut vers le niveau universitaire. Les derniers diplômés ES de gestionnaires en tourisme seront décernés en juin prochain. Désormais, l'EST prépare au bachelors of Science HES-SO en tourisme.

Le tourisme médical va cartonner

L'ajustement des programmes aux nouvelles exigences a donné l'occasion à cette institution qui fête cette année ses 25 ans, de se poser quelques questions fondamentales sur la manière de coller aux besoins de la branche. Quel

type de gestionnaires en tourisme faut-il former aujourd'hui? Quels domaines d'enseignements, quels apprentissages faut-il privilégier pour que les futurs professionnels soient à même de développer, de gérer et de vendre des produits compétitifs?

«Les réponses à ces questions nous ont été fournies par le marché avec lequel nous sommes en étroite relation», explique Thomas Steiner, le directeur de l'EST. C'est ainsi qu'au cinquième

semestre des études (qui en comptent six en tout), les étudiants auront à choisir entre trois options principales: «loisirs, tourisme de sport et santé», «tourisme d'affaires et de culture» et «E-tourisme».

Si l'EST s'est décidé pour ces trois grandes spécialisations, c'est

aussi parce que l'Institut Economie & Tourisme de la HES-SO Valais est particulièrement actif dans ces domaines. D'autre part, il s'agit de se positionner dans le paysage suisse des Hautes Ecoles, celle de Coire se concentrant pour sa part sur le management de destination, le management des sports et les transports.

En découvrant ces domaines de spécialisation qui sont censés être les plus porteurs pour le tourisme suisse de demain, on peut se demander, par exemple, ce

qu'une formation dans le tourisme de santé peut bien recouvrir. «Nous avons en Suisse une infrastructure médicale exceptionnelle», note Thomas Steiner. «Et avec le vieillissement de la population, les touristes chercheront à conjuguer dans un même séjour un soin ou

une intervention médicale avec les loisirs et la détente. Il s'agira de profiler des produits intégrant ces différents aspects.»

Autre pôle du tourisme de santé: le wellness. Tout le monde ou presque veut en proposer. Thomas Steiner: «La thalasso par exemple, c'est bien, mais ce type d'offre peut être proposé n'importe où sur la planète. Il faut éviter des produits de masse, standardisés, et développer des offres mettant en avant ce que les Alpes ont d'unique: le bon air, l'eau des Alpes, les bienfaits de l'altitude, etc.»

La fin des managers purs et durs

Nouveaux produits, nouvelles approches. Dans un secteur en pleine mutation, la formation bachelors à Sierre veut apprendre aux étudiants à tirer le meilleur parti du paradoxe suivant: conjuguer notre patrimoine, soit des valeurs très stables, avec des attentes changeant de plus en

«L'EST s'est décidé pour trois grandes spécialisations: loisirs, tourisme de sport et santé.»

Thomas Steiner
Dir. de l'Ecole suisse de tourisme, Sierre